INALCO

Département des Études japonaises

LES PROGRAMMES DE MOBILITÉ AU JAPON – RÉUNION DE PRÉSENTATION

MERCREDI 13 OCTOBRE 2021

Benjamin Giroux

Responsable de la Commission des Relations internationales

PROGRAMME DE LA RÉUNION

- Présentation des programmes de mobilité de l'Inalco (19h-19h20)
 - Vocation des programmes de mobilité au Japon
 - Types de programme
 - Étudiants concernés
 - Brève présentation des universités partenaires
 - Validation des équivalences
- Constitution des dossiers de candidature (19h20-19h40)
 - Calendrier de la sélection
 - · Procédure administrative d'envoi et réception des pièces M. Adam Folléas
 - · Critères de sélection
 - Cas des étudiants ayant déjà été sélectionnés cette année
 - Conditions d'obtention des aides financières
- Réponse aux questions des étudiants (19h40-20h)

PRÉSENTATION DES PROGRAMMES DE MOBILITÉ AU JAPON DE L'INALCO

BENJAMIN GIROUX

VOCATION DES PROGRAMMES DE MOBILITÉ AU JAPON

TYPES DE PROGRAMMES

ÉTUDIANTS CONCERNÉS

UNIVERSITÉS PARTENAIRES

BRÈVE PRÉSENTATION DES UNIVERSITÉS PARTENAIRES

- Les universités partenaires
- Le nombre de places
- · Les étudiants concernés
- Le profil recherché (éventuellement)
- · La possibilité de postuler à une éventuelle bourse
- Les professeurs référents et coordonnateurs

		Nombre de places	Profil (éventuellement)	Possibilité de postuler à une bourse (MEXT, JASSO, autres)	coordinateurs
1	Univesité Rikkyô (Tôkyô) 立教大学	2 (3 max.)	L3 ou master	Jasso (sans garantie)	M. Giroux
2	Tôkyô Gakugei (Tôkyô) 東京学芸大学	2	L3 : 1 Master : 1	L&C (Jasso ou MEXT) (sans garantie) Recherche (Jasso ou MEXT) (sans garantie)	M. Nishio
3	Tôkyô Gaikokugo Univ. (Tôkyô) 東京外国語大学	2	plutôt séjour linguistique	Une bourse Jasso (sans garantie)	Mme Nakamuro
4	Kyôritsu Women's Univ. (Tôkyô) 共立女子大学	2 (3 max.)	Étudiante uniquement	Logement en foyer et bourse de l'université	Mme Saito
5	Meiji University (Tôkyô)	2 (3 max.)	L3:1	Bourse Heiwa Nakajima pour un candidat de L3	Mme Terail Lorme
	明治大学		L3 ou master : 1	Jasso (sans garantie)	
6	Waseda Univ. (Tôkyô) 早稲田大学	2	séjour linguistique recherche	1 MEXT ou Jasso (sans garantie)	M. Bazantay
7	Kyûshû Univ. (Fukuoka) 九州大学	2		Jasso (sans garantie)	M. Roy
8	Univ. Préfectorale d'Ôsaka 大阪府立大学	2		Pas de bourse	Mme Saito
9	Keiô Univ. (Tôkyô) 慶応大学	1		MEXT ou Jasso (sans garantie)	M. Giroux
10	Dôshisha Univ. (Kyôto) 同志社大学	1		Jasso (sans garantie)	Mme Tokumitsu
11	Sophia (jochi) Univ. (Tôkyô) 上智大学	2		Mext et/ou Jasso (sans garantie) ; niveau élevé en anglais obligatoire	M. Nespoulous
12	Seishin Joshi Univ. (Tôkyô) 聖心女子大学	1	Étudiante uniquement	Pas de bourse	M. Ueda
	Tôhoku Univ. (Sendai)		master	Jasso (sans garantie)	M Bazantay
13	東北大学	2 (3 max.)	Etudes litt.période d'Edo ou autre		
14	Nanzan Univ. (Nagoya) 南山大学	1		Pas de bourse mais très bon accueil des étudiants	Mme Abe
15	Nagoya Univ. 名古屋大学	1	Plutôt master	MEXT (très sélective)	Mme Abe
16	Kyoto Univ. 京都大学	2		pas de bourse	Mme Tokumitsu
17	Tokyo Metropolitan Univ. 東京都立大学 (首都)	2 sélection décalée	2 années Sciences sociales	bourses de l'université	M. Butel

CALENDRIER DE LA SÉLECTION DATES IMPORTANTES

jeudi 14 octobre - vendredi 12 novembre	dépôt des candidatures	
lundi 15 novembre - vendredi 26 novembre	organisation de la sélection des candidatures retenues pour un entretien (les dossiers incomplets ne seront pas examinés)	
lundi 29 novembre	communication du planning des entretiens par les R.I.	
semaine du 6 au 10 décembre	organisation des entretiens	
janvier 2022	publication des résultats des délibérations	

VALIDATION DES ÉQUIVALENCES

LA CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

ADAM FOLLÉAS

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

CAS DES ÉTUDIANTS AYANT DÉJÀ ÉTÉ SÉLECTIONNÉS CETTE ANNÉE

CONDITIONS D'OBTENTION DES AIDES FINANCIÈRES

- Q: Je suis en L1, puis-je postuler?
- R : Par principe, les candidatures sont ouvertes aux étudiants ayant au moins une année d'ancienneté au sein de l'établissement. Les programmes sont destinés à des étudiants maîtrisant déjà les bases de la langue japonaise.
- Q: C'est ma première année à l'INALCO (hors L1) puis-je postuler?
- R : Vous pouvez, mais le département a pour principe de privilégier les étudiants ayant fait leur scolarité au sein de l'INALCO : à dossier équivalent, vous ne serez pas prioritaire.
- Q: Je suis en L2, puis-je postuler?
- R: Il faut un excellent dossier pour postuler dès la L2 (pour un départ en L3): il n'y a qu'un nombre extrêmement réduit de places destinées à des étudiants de L3. Vous devez avoir un dossier de très bonne qualité.

- Q : Je suis en L3, mais je ne suis pas certain d'avoir le niveau pour suivre des cours de Master au Japon. Je souhaiterais surtout renforcer mon niveau de langue. Est-ce possible?
- R: Il faut être inscrit à l'INALCO pour partir en échange. Si vous souhaitez suivre les cours de « gakubu » (undergraduate) pour une L4 (qui n'existe pas en France), deux solutions s'offrent à vous : ne pas valider intégralement la L3 et vous réinscrire en L3 pour terminer votre licence, ou bien vous inscrire en Master à l'INALCO, mais vous inscrire aux cours de L4 au Japon, en envisageant de valider votre Master sur 2 ans. Il faudra indiquer ce choix dans votre dossier de candidature.
- Q : Je suis en L3, mais je n'est pas encore d'idée claire sur le M1 que je pourrais tenter l'an prochain. Comment faire ?
- R : S'il n'est pas nécessaire à ce stade de rédiger un projet très détaillé, il est important de réfléchir au champ disciplinaire qui vous intéresserait, au directeur que vous souhaiteriez solliciter, et à l'université pour laquelle il serait pertinent de postuler.

- Q : Comment se passent les équivalences ?
- R: L'université d'accueil envoie le relevé de notes au professeur référent, qui le fait suivre au secrétariat pédagogique pour examen. Une décision d'équivalence est alors prononcée.
- Q : Peut-on suivre des séminaires en anglais au Japon ?
- R: Vous pouvez, mais ils ne seront pas validés comme séminaires de japonais. Il est recommandé de s'inscrire à un nombre de cours et de séminaires au minimum équivalent à celui que vous auriez à suivre à l'Inalco, et nous vous encourageons à en suivre davantage.
- Q : Je voudrais également savoir si lorsque l'on parle d'un échange d'un an, il s'agit d'une année civile ou scolaire.
- R: Les échanges s'effectuent sur une année scolaire française, de septembre à août.

- Q: L'année prochaine je souhaite effectuer une année de césure dans un pays anglophone afin de parfaire mon anglais. Mais par la suite j'aimerais poursuivre en master et postuler à un échange au Japon. Dois-je plutôt postuler cette année ou l'année prochaine?
- R: Un départ en échange n'est pas possible si vous êtes en année de césure : ce dispositif ne permet pas de valider des ECTS. Postuler cette année (2021-2022) signifie un engagement à suivre les cours l'année prochaine (septembre 2022-août 2023). Si vous optez pour une année de césure en 2022-2023, il vous faudra postuler en 2023-2024.

QUESTIONS-RÉPONSES

Voilà qui conclut notre réunion de présentation des programmes de mobilités au Japon proposés par l'Inalco.

Nous vous remercions d'avoir été si nombreux à y assister!

Benjamin Giroux Responsable de la Commission des Relations Internationales Département des Études japonaises, INALCO

> Adam Folléas Gestionnaire des Mobilités Sortantes Direction des Relations Internationales, INALCO